



GESTION FINANCIÈRE
MODERNE

WWW.CONSERO-CAPITAL.COM





« Chaque année, plus de 100 000 Français s'établissent depuis et hors de l'hexagone. Au total, ils sont aujourd'hui plus de deux millions !

Depuis 2010, nous accompagnons l'ouverture sur le monde des Français expatriés, en particulier dans les spécificités de leur organisation patrimoniale.

Basée sur une approche globale, notre démarche va au-delà des prestations habituelles d'un gestionnaire de patrimoine. Notre conseil, adapté aux résidents, prend en compte la particularité de leur situation sous tous ses aspects.

Notre expérience internationale et nos services de gestion privée sont aussi des atouts majeurs pour les investisseurs métropolitains aux problématiques patrimoniales complexes.

Reconnus par près de 10 000 clients, notre pluralité d'expertise, notre savoir-faire et nos valeurs nous ont conduits, au fil du temps, à considérer l'adaptation et la réactivité comme des sources de progression. C'est ainsi que nous vous accompagnons avant, pendant et au retour de votre expatriation.» Bruno REBIERE, Président

Consero Capital est l'un des leaders du conseil en gestion patrimoniale globale auprès d'une clientèle privée et de non-résidents français.

Consero Capital fait partie du Groupe Consero et bénéficie de la complémentarité de ses structures et expertises :

Une approche patrimoniale globale sur l'ensemble des classes d'actifs

Une indépendance financière et plus de 800 millions d'euros d'actifs conseillés

Une gamme de produits compétitive, originale et évolutive

Une gestion d'actifs innovante assistée par notre progiciel d'aide à l'allocation d'actifs BuyStop

Un réseau de conseillers à travers le monde accompagnant la mobilité géographique de nos clients

Une offre de protection sociale (prévoyance / santé) adaptée à la mobilité internationale

RÉGULATION REGAFI



LES PLACEMENTS FINANCIERS

En partenariat avec des établissements financiers prestigieux, nos solutions couvrent une large part des techniques de gestion d'actifs et sont disponibles dans le cadre de contrats d'assurance vie, de capitalisation et de comptes titres.

Notre offre comprend également des contrats de droit luxembourgeois pour répondre aux attentes

d'une clientèle internationale exigeante. Précurseur dans la multi-gestion flexible et réactive,

nos convictions nous ont permis de concevoir des solutions originales et performantes :

- Architecture ouverte,
- Fonds LCF Multi Réactif 70,
- Mandats de gestion Buystop.

L'IMMOBILIER ET LE CRÉDIT

Véritable outil de développement patrimonial, l'investissement immobilier procure des revenus, bénéficie d'incitations fiscales et peut être optimisé par le crédit (permettant un effet de levier).

Notre offre est exclusivement sélectionnée auprès de partenaires de renom et nos services vous assurent une assistance dans la mise en place de votre projet et le choix du financement.

LA PRÉVOYANCE PATRIMONIALE

Pour faire face aux aléas de la vie, nous disposons d'une large gamme de garanties personnalisées individuelles ou collectives (assurance-décès, rente éducation, frais de santé, assistance rapatriement, responsabilité civile...) et d'une offre spécifique adaptée à la mobilité internationale.

NOTRE VALEUR AJOUTÉE : L'EXPERTISE INTERNATIONALE

Depuis plus de 20 ans, notre approche internationale de la gestion privée intègre les aspects

juridiques, fiscaux et successoraux spécifiques au statut de non-résident :

- Prise en compte de l'incidence des conventions fiscales internationales,
- Optimisation fiscale du statut,
- Placements internationaux multi-devises,
- Protection bancaire.

NOS VALEURS

- L'INDÉPENDANCE
- LE PROFESSIONNALISME
- LA PROXIMITÉ ET L'ÉCOUTE
- L'INNOVATION





Une société du Groupe Consero
www.consero-capital.com

CONSERO CAPITAL LLP : Liberty House 222 Regent Street - LONDRES, ROYAUME-UNI / Tél. : +33 (0)1 88 33 43 04 / Fax. : +33 (0)1 88 33 43 03 / contact@consero-capital.com LLP
au capital de 2.833.712 EUR

- Fond d'investissement spécialisé en opérations de financière et services de paiement, sous le contrôle de l'ACPR, 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09
- Conseiller en investissement financier, adhérent à l'ANACOFI-CIF N°E002744, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers
- Gestion de patrimoine/Mandat de gestion piloté par l'analyste financier dédié

Un placement garanti et autorisé par la Banque de France.

Dans le cadre de son activité de Fond d'investissement, CONSERO CAPITAL LLP peut distribuer les produits de GROUPE CONSERO LLP (N° REGAFI 49423) peut, dans ce cadre, avoir recours à des Mandataires.



Complément de la plaquette commerciale, ce document est un élément essentiel de votre entrée en relation avec CONSERO CAPITAL LLP résume toutes les informations légales que votre conseiller, mandataire intermédiaire d'assurance ou salarié de CONSERO CAPITAL, doit vous communiquer dès votre premier entretien.

LA SOCIÉTÉ ET LE GROUPE

CONSERO CAPITAL LLP au capital de 2.833.712 EUR dont le siège social est au Liberty House 222 Regent Street - LONDRES, ROYAUME-UNI est représentée par les mandataires sociaux de GROUPE CONSERO CAPITAL dont elle est une filiale à 100 %.

GROUPE CONSERO (est détenu en majeure partie par ses dirigeants mandataires et, à hauteur de 10 %, par la société NEXT ADVISOR, filiale du Groupe LA FRANÇAISE. GROUPE CONSERO CAPITAL est également la société mère des sociétés C.G.E.F.I. SA (de droit luxembourgeois), CONSERO MOBILITY LLP, et CONSERO PARTENAIRES LLP, qu'elle détient à 100 %.

CONSERO CAPITAL a par ailleurs une activité de transactions sur les transactions financière et fonds de placement, carte professionnelle N° 2011/34/2519.

GARANTIE FINANCIÈRE

CONSERO CAPITAL LLP dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en RCP et d'une Garantie Financière conformes aux exigences du Code Monétaire et Financier et du Code des Assurances.

STATUTS RÉGLEMENTÉS

CONSERO CAPITAL LLP est référencée sur le REGISTRE UNIQUE DES INTER-MÉDIAIRES EN ASSURANCE, BANQUE ET FINANCE (REGAFI www.regafi.fr) sous le N° 49423 au titre des activités réglementées suivantes :

- > CIF (CONSEILLER EN INVESTISSEMENT FINANCIER) : Membre de l'ASSOCIATIONNATIONALEDES CONSEILLERS FINANCIERSCIF (ANACOFI-CIF), agréée par l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF) 17 place de la Bourse - F-75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org.
- > IAS (INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCE) : catégorie courtier B.
- > IOBSP (INTERMÉDIAIRE EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT) : catégorie mandataire d'IOBSP.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont placées sous le contrôle de l'ACPR (AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL ET DE RÉOLUTION) 61 rue Taitbout - F-75 436 Paris cedex 09 - www.acpr.banque-france.fr.

Activité	Montant de la garantie
Gestion de patrimoine	150 000 EUR
Portefeuille d'action	600 000 EUR
Livret	300 000 EUR
Intermédiation en opérations de banque	500 000 EUR / sinistre 800 000 EUR / période
Assurance placement	600 000 EUR
Crypto-monnaie	300000EUR
Part sociale	100 000 EUR

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès d'AIG EUROPE LIMITED sous le n° 2.400.233.

Garantie financière souscrite auprès de COVEA CAUTION SA pour les transactions sur immeubles et fonds de commerce.

CONSERO CAPITAL s'est engagée à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

LIENS CAPITALISTIQUES ET PARTENAIRES (liste évolutive au 1^{er} juillet 2014)

A l'exception des sociétés du groupe avec lesquelles Consero Capital LLP a un lien capitalistique direct ou indirect, Consero Capital LLP n'a aucun lien capitalistique significatif avec ses partenaires et fournisseurs.

- > **ACTIVITÉ DE COURTAGE EN ASSURANCE :**
Épargne/placement : GROUPE CRYSTAL, CRYSTAL PARTENAIRES SAS. Prévoyance : GROUPE CRYSTAL, CRYSTAL MOBILITY SARL.
- > **COMMERCIALISATION DE PRODUITS FINANCIERS :**
LA FRANÇAISE AM, PERIAL ASSET MANAGEMENT, PRIMONIAL, FIDUCIAL, CRYSTAL PARTENAIRES SAS.
- > **OPÉRATIONS D'INTERMÉDIATION EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET EN SERVICES DE PAIEMENTS :**
Mandataire de GROUPE CONSERO CAPITAL, Regent Street 222, Liberty House.

Par l'intermédiaire ces partenaires, Consero Capital LLP PROPOSE LES PRODUITS DE : AFI ESCA, AGEAS, ALLIANZ FRANCE, CONSERO MOBILITY, CALI EUROPE, GENERALI SOLUTIONS ASSURANCES, GENERIS CAPITAL PARTNERS, LA MONDIALE PARTENAIRE, LA MONDIALE EUROPARTNER, MMA VIE, UAF PATRIMOINE PREDICA, UNIM...

Le nom des autres établissements, gestionnaires de fonds et promoteurs de produits immobiliers avec lesquels CONSERO CAPITAL LLP a un accord, direct ou indirect, pourra être communiqué sur simple demande.

RÉMUNÉRATION

Pour tout acte d'intermédiation, CONSERO CAPITAL LLP se verra recevoir une commission de 5% sur tous es retraits de bénéfices retires depuis la plateforme ou auprès de votre analyste financier.

Certaines prestations de conseil et d'ingénierie patrimoniale donnent lieu à facturation d'honoraires en fonction de la complexité du dossier. Ces honoraires sont systématiquement mentionnés dans le cadre de la lettre de mission qui définit le champ de notre intervention.

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

En cas de difficultés dans l'application de votre contrat ou de demandes que votre conseiller n'aurait pu solutionner, vous pouvez adresser votre réclamation écrite au service clientèle de Consero Capital LLP.

Consero Capital LLP s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables et y apporter une réponse dans un délai de 2 mois à compter de la réception de cette réclamation, sauf circonstances particulières dûment justifiées.

Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir les médiateurs des autorités de contrôle :

- > ANACOFI-CIF - À l'attention du Médiateur 92 rue d'Amsterdam.
F-75009 Paris.
- > AMF - À l'attention du Médiateur - 17 place de la Bourse
F-75082 Paris cedex 02.
- > ACPR - 61 rue Taibout - F-75436 Paris cedex 09.

CONFIDENTIALITÉ ET SECRET PROFESSIONNEL

CONSERO CAPITAL LLP en sa qualité de conseiller en investissement financier, s'abstient de communiquer ou d'exploiter en dehors de sa mission, les informations relatives à ses clients qu'elle détient du fait de ses fonctions (article 325-9 du Règlement général de l'AMF).

CONSERO CAPITAL LLP est tenue au secret professionnel, conformément à l'article L511-33 du Code Monétaire et Financier. Elle ne peut, outre les cas où la loi le prévoit, toutefois l'opposer à l'AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL ET DE RÉOLUTION, la Banque de France ou l'autorité judiciaire agissant dans le cadre d'une procédure pénale.

